Réf. Farde e-Assemblées : 2699199

N° OJ : **39**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Subsides quinzaine de lutte contre le harcèlement de rue.- Octroi de subsides à diverses associations.- Montant total : 11.154,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2026 ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes associations ;

Considérant que la Ville organise une quinzaine de lutte contre le harcèlement de rue autour du simulateur de harcèlement "5 Minutes dans ma peau" qui sera ouvert au public du 05 au 20 mars à la Bourse ;

Considérant que des associations actives en matière de lutte contre le harcèlement de rue, de la promotion de la place et la sécurité des femmes* dans l'espace public ont été sollicités pour proposer des activités annexes pendant cette 15aine ayant pour objectif de proposer au divers publics, des activités visant à travailler encore plus en profondeur la problématique de harcèlement sexiste et offrire des outils concrèts pour lutter contre ce phénomène ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Des subsides pour un montant total de 11.154,00 EUR à l'article 84201/33202 (Eng : 26/001438) du budget ordinaire 2026 sont octroyés aux associations suivantes, réparti comme suit :

SDDF01 "Bazaar Trottoir" asbl (784.983.683) : 2.645,00 EUR;
SDDF02 "Autant pour Elles via Productions Associées " asbl (896.755.397) : 2.909,00 EUR;
SDDF03 "Liminal" asbl (787.602.782) : 1.350,00 EUR
SDDF04 "Ligue d'Impro" asbl (429.867.178) : 4.250,00 EUR.

Annexes :